

THT-2000 – TRAVAIL THÉÂTRAL II
L'ACTEUR ET L'APPAREIL DE L'EXPRESSION
Syllabus

| Plage horaire du cours | Coordonnées de l'auxiliaire-assistant d'enseignement |
|---|--|
| <p>Lundi (cours et ateliers) 8h30 à 11h20, 12h30 à 15h20</p> <p>Studio T (CSL-0728, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval)</p> <p>Réservation des locaux pour les travaux pratiques</p> <p>Christian Martel (locations Studio A et Studio T) : christian.martel@flsh.ulaval.ca</p> | <p>Bureau : 5710, Laboratoire des Nouvelles Technologies de l'Image, du Son et de la Scène, (LANTISS), pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval</p> <p>Courriel : thomas.langlois@lit.ulaval.ca</p> <p>Les étudiant.es peuvent me rencontrer en présentiel et à distance sur rendez-vous.</p> |

Descriptif du cours

Cours pratique qui vise à ce que l'étudiant se familiarise avec certaines techniques de jeu scénique et acquière une approche sensible des mécanismes du travail de l'acteur. La deuxième étape, « l'acteur et l'appareil de l'expression », est basée sur la connaissance et le développement de capacités expressives menant à la reconnaissance et à l'entraînement des facultés physiques, mentales et imaginatives de l'étudiant en fonction des exigences de la scène et de l'art vivant qui y est pratiqué (théâtre, danse, danse-théâtre, etc.).

Introduction

Ce cours consiste en la 2^{ème} étape de la *Méthode des actions intégrales* de Luis Thenon : il approfondit les acquis du cours *THT-1002 – Travail Théâtral I : Le corps dans l'espace*, qui en constituait la première étape. L'étudiant.e se familiarisera avec une méthode de création théâtrale applicable au jeu et s'élaborant à partir d'un texte existant.

Liens du cours avec le programme de théâtre

Cours de premier cycle de 3 crédits.
Réservé aux étudiant.es inscrit.es aux programmes de théâtre et arts vivants.

Cours obligatoire du deuxième trimestre (session d'hiver), avec comme préalable le cours *THT-1002 – Travail Théâtral I : Le corps dans l'espace* (session d'automne).

Activité de formation commune contributive aux programmes de baccalauréat et de certificat en théâtre et arts vivants.

Répartition hebdomadaire du travail

| | |
|----------------------------------|-----------------|
| Cours | 3 heures |
| Laboratoire ou travaux pratiques | 3 heures |
| <u>Travail personnel</u> | <u>3 heures</u> |
| Total | 9 heures |

Objectifs généraux

Le cours/atelier *Travail théâtral II* vise à ce que l'étudiant.e, dans son cheminement global de formation à la dramaturgie et à la mise en scène, se familiarise avec les techniques de jeu. Ce cours est la continuation du travail technique abordé lors du cours précédent, *THT-1002 – Travail Théâtral I : Le corps dans l'espace*. Il s'inscrit esthétiquement dans l'univers du *théâtre du corps*.

Suivant ce principe et considérant que la formation professionnelle en jeu n'est pas un objectif de notre programme, l'étudiant.e entreprendra la **deuxième étape de l'expérimentation des mécanismes du travail de l'acteur.ice**. Celle-ci est basée sur la connaissance et le développement des **capacités perceptives et expressives du corps**, menant à la découverte et à l'entraînement de ses facultés physiques, sensorielles et imaginatives, tout en développant leurs capacités créatives. Une importance particulière sera donnée aux **techniques de l'écriture gestuelle créative proposé par la Méthode des actions intégrales**.

Note : l'ensemble de la matière énoncée dans ce syllabus sera expérimentée, **à condition que les étudiant.es parviennent à effectuer six heures de travail** en groupe par semaine, en dehors des heures de cours. Des locaux sont disponibles pour cette pratique obligatoire.

Objectifs spécifiques

Au terme de ce cours, l'étudiant.e doit pouvoir :

- Combiner les éléments techniques de la perception et de l'expression corporelles (justesse des mouvements, originalité du langage corporel, relations entre corps et objets, unité de groupe, unité de l'expression corporelle et vocale) dans une création théâtrale de groupe, en cohérence avec la méthode de création proposée ainsi qu'avec l'univers du texte donné.
- Construire une composition de groupe originale, riche, complexe et cohérente tant dans son écriture scénique que dans son esthétique, tout en se mettant au service d'une méthode de création se donnant comme point de départ un texte doté d'un univers et d'une logique interne spécifiques.
- Construire un programme gestuel en cohérence avec les figures théâtrales (« personnages ») assumées dans la composition.
- Construire et faire évoluer des relations concrètes entre les figures théâtrales (« personnages ») assumées dans la composition.
- Agir et s'investir dans un univers imaginaire qui n'est pas le sien au départ, en faisant preuve de de concentration, d'intensité et de présence.
- Être en mesure d'assurer un suivi assidu et rigoureux en regard de sa propre progression dans le cours.

Contenu des séances

La parole et le mouvement : vers une syntaxe d'intégration

- Approfondissement de la relation entre travail corporel et parole.
- Approfondissement de l'unité du mouvement et de la parole.

Méthode de création

- Les étudiant.es travailleront à partir d'un programme spécifique de création théâtrale, suivant une méthode dont les étapes seront abordées en cours.

Création à partir d'un texte donné

- Les étudiant.es réaliseront, sur un dialogue théâtralisé écrit en équipe à partir d'un texte proposé, une expérience créative qui intégrera l'ensemble des éléments techniques abordés dans le cours, ainsi que ceux vus dans le cours *THT-1002 – Travail Théâtral I : Le corps dans l'espace*.

Formule pédagogique et activités d'apprentissage

Le cours se donnera sous forme d'ateliers pratiques. Les étudiant.es devront effectuer régulièrement des exercices individuellement et en équipe.

- Cours et ateliers pratiques en présence de l'auxiliaire-assistant d'enseignement.
- La présence physique au cours est obligatoire.
- Le travail pratique individuel et le travail pratique d'équipe sont tous deux obligatoires.

Premier axe pédagogique : expérimentation d'une méthode de création tirée de la *Méthode des actions intégrales*

Une partie majeure du cours visera à introduire l'étudiant.e aux différentes étapes de la méthode de création proposée et ce, à travers des exercices pratiques visant à développer les facultés attendues dans le cours.

Deuxième axe pédagogique : développement d'une création d'équipe

Une autre partie majeure du cours consistera à l'application des étapes de la méthode de création proposée sur une création d'équipe travaillée à partir d'un texte. Cette création se construira sur toute la session et deux présentations devant jury auront lieu, afin de vérifier les acquis du cours : une première présentation à la mi-session (Examen 1) et une présentation finale à la fin de session (Examen 2).

Afin de prendre plus amplement connaissance de la matière et des activités d'apprentissage du cours, veuillez consulter directement le plan de cours.

Note : sauf avis contraire, les équipes formées dès le début de la session demeureront les mêmes jusqu'à la présentation finale. Il en va de même pour la création qui en résultera.

Approche méthodologique

Ce cours se donne sous forme d'ateliers pratiques. Il offre plusieurs exercices que l'étudiant.e devra pratiquer de manière autonome afin d'assurer le succès de son travail au sein du cours.

Le succès du cours repose sur un travail autonome entre les plages horaires en présentiel. Ce travail accorde une place centrale à l'entraînement autonome et à la mise en pratique des acquis. Dans cette optique, le succès du cours nécessite d'intérioriser et d'« habiter » les exercices, plutôt que de se contenter de les répéter de manière technique et mécanique. Le travail demandé requiert donc concentration, assiduité, rigueur, régularité et discipline personnelle.

Une insistance particulière est accordée à la ponctualité et à l'application au travail. La présence active à chacun des cours est exigée.

Logistique du cours

- Les documents de cours (calendrier, syllabus, grilles d'évaluation des travaux et courriels) sont disponibles sur monPortail.
- La communication entre l'auxiliaire-assistant d'enseignement et les étudiant.es s'effectuera par courriel (thomas.langlois@lit.ulaval.ca).
- Des rencontres de suivi, en présentiel et à distance (selon les besoins) pourront également être organisées avec l'auxiliaire-assistant d'enseignement.

Éthique du début de cours

Une fois entré.es dans le studio, les « conversations de salons » cessent, nous nous préparons et nous commençons à nous échauffer et à nous concentrer. Dans tous les cas, si nous avons besoin de parler, nous le faisons à voix basse.

Celles et ceux qui désirent terminer leurs conversations le font à l'extérieur.

Modalités d'évaluation sommative

Les critères d'évaluation des différents travaux seront précisés en cours de trimestre.

30 % Examen 1 : première présentation (travail en voie de développement)

En équipe, note individuelle
Lundi le 24 février 2025 en cours

50 % Examen 2 : présentation finale

En équipe, note individuelle (évaluation du travail et note concertée)
Lundi le 28 avril 2025 en cours

20 % Participation et qualité des travaux en classe et hors classe

Individuel
Sur toute la session :
- Travail personnel et en équipe
- Comptes rendus sur toute la session
- Synthèse finale
Du début à la fin du travail de la session (28 avril 2025)

Les évaluations s'effectueront à l'aide d'une grille d'évaluation permettant de **mesurer la présence et la qualité des éléments techniques** vues et expérimentées suivant le programme du cours.

De plus, pour réussir le cours, la moyenne des deux présentations pratiques ne pourra être inférieure à 55%. Les deux présentations se feront devant jury. Ces jurys évalueront chaque présentation à l'aide d'une grille d'évaluation permettant de mesurer la présence et la qualité des éléments techniques vus et expérimentés suivant le programme du cours. Les critères d'évaluation

seront présentés aux étudiant.es lors des cours précédant les examens.

Politique relative au calendrier de publication des résultats : 30 % de la note globale devra avoir été attribuée et communiquée aux étudiant.es deux jours ouvrables avant la date d'abandon sans échec et sans remboursement. Seuls les cours à formule particulière, ayant été approuvés par les directions d'unité, seront exemptés de cette politique, ce qui devra faire l'objet d'une mention dans le plan de cours.

Échelle de conversion de notes (1^{er} cycle)

| | | | | | | |
|--------------------|-------------|-----------|------------|----------------------|------------|-----------|
| Excellent : | A+ = 94-100 | A = 89-93 | A- = 85-88 | Passable : | D+ = 61-64 | D = 55-60 |
| Très bon : | B+ = 82-84 | B = 78-81 | B- = 75-77 | Insuffisant : | E = 0-54 | |
| Bon : | C+ = 72-74 | C = 68-71 | C- = 65-67 | | | |

Politique concernant les examens et la remise des travaux

- Seul un motif sérieux avec preuve à l'appui peut justifier une absence à un examen et en autoriser la reprise.
- Tous les travaux écrits (ex. : comptes rendus, synthèse finale) doivent être remis dans les boîtes de dépôt prévues à cet effet sur monPortail.

Politique des absences et des retards

La présence au cours est obligatoire et toute absence non motivée pourrait entraîner des pénalités. Un règlement concernant les absences a été voté au comité de programme. Selon ce règlement, une absence non motivée peut entraîner des pénalités de 5% et trois absences non motivées peuvent entraîner un échec.

Les étudiant.es doivent assister à la totalité du cours (les retards sont interdits) et ne peuvent pas s'absenter du cours, en totalité ou partiellement, sans raison valable motivée auprès de l'auxiliaire-assistant d'enseignement.

Politique concernant les emprunts et citations

Règles disciplinaires

Tout.e étudiant.e qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiant.es de l'Université Laval, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout.e étudiant.e de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci est disponible sur monPortail.

Plagiat

Tout.e étudiant.e est tenu.e de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur.

Constitue notamment du plagiat le fait de :

- copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source ;
- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source ;
- traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance ;

- remettre un travail copié d'un.e autre étudiant.e (avec ou sans l'accord de cet.te autre étudiant.e) ;
- remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

L'utilisation totale ou partielle d'un texte d'autrui ou des passages tirés de celui-ci en les faisant passer pour siens ou sans indication de référence entraîne systématiquement l'échec du cours et peut être passible d'une sanction. Ainsi donc, tous les emprunts et citations d'un texte de référence doivent être clairement identifiés comme tels, qu'ils soient directs ou indirects. Tout emprunt ou toute citation ne répondant pas à cette exigence pourra entraîner un rejet définitif du travail concerné, sans possibilité de reprise.

Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* :

https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/R%C3%A8glements/Reglement_des_etudes.pdf

Intelligence artificielle

« Les personnes étudiantes ne sont pas autorisées à utiliser l'IA générative dans ce cours. Conformément au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants et étudiantes de l'Université Laval, le fait d'obtenir une aide non autorisée pour réaliser une évaluation est considéré comme une infraction relative aux études. Dans le cadre de ce cours, l'utilisation de l'IA générative est considérée comme une aide non autorisée. Cette infraction pourrait mener à l'application des sanctions prévues au Règlement disciplinaire. »¹

Mesures d'accommodement

Les étudiant.es ayant une déficience fonctionnelle ou un handicap peuvent demander de bénéficier de mesures d'accommodation lors des évaluations. L'étudiant.e doit donc :

- 1) Prendre connaissance du Centre multifacultaire d'examens (CME), lequel prendra en charge les demandes de mesures d'accommodements pour les examens :
<https://www.cme.cstip.ulaval.ca>
- 2) Activer ses demandes de mesures d'accommodement dans monPortail et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Ressources d'aide

Centre d'aide de l'université laval : <https://www.aide.ulaval.ca>

Lien (direct) vers le formulaire de demande d'aide : <https://www.aide.ulaval.ca/formulaires/demande-d-aide/>

Lien direct vers la trousse : <https://www.aide.ulaval.ca/conseils-et-soutien/trousse/>

Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www.ulaval.ca/prevention-du-harcelement/a-propos-du-centre-de-prevention-et-d-intervention-en-matiere-de-harcelement>

Info-Social : 811 (service confidentiel de consultation téléphonique offert 24 heures par jour, 7 jours sur 7)

Centre de crise de Québec : 418 688-4240

¹ **SERVICE DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT**, « Plan de cours et intelligence artificielle », dans Service de soutien à l'enseignement, *Enseigner à l'Université Laval* [en ligne] <https://www.enseigner.ulaval.ca/system/files/public/pedagogie/evaluer-les-apprentissages/ia-mentions-plan-de-cours.pdf> [site consulté le 12 janvier 2025]

Centre de prévention du suicide de Québec (si présence d'idées suicidaires) : 418 683-4588

[\(Accès à la bibliothèque\)](#)

1. Bibliographie de Luis Thenon : ouvrages que vous pourriez consulter (en lien direct avec le cours)

AUTANT-MATHIEU, Marie-Christine (dir.) (2007), *La ligne des actions physiques : répétitions et exercices de Stanislavski*, Montpellier, Éditions l'Entretemps, 2007. (PN 2062 L725 2007)

KNEBEL, Maria (2006), *L'analyse-Action : en deux livres et quelques annexes* /Adaptation d'Anatoli Vassiliev, Arles, Actes Sud/Papiers et École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (Apprendre 23). (PN 2062 K68 2006 F)

LECOQ, Jacques (dir.) (1987), *Le théâtre du geste : mimes et acteurs*, Paris, Bordas. (PN 2071 M6 T374 1987)

LECOQ, Jacques (1997), *Le corps poétique : un enseignement de la création théâtrale*, Arles, Actes Sud. (PN 1663 L467 1997)

MÜLLER, Carol (dir.) (2000), *Le training de l'acteur*, Arles, Actes Sud – Papiers École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre – Apprendre 14 (PN 2061 T768 2000)

RICHARDS, Thomas (1995), *Travailler avec Grotowski sur les actions physiques*, Arles, Actes Sud/Académie expérimentale des théâtres. (PN 2859 B4266 G881 R518 1995 F)

1.1. Références audiovisuelles

BOCHOW, Jörg (2006), *Meyerhold's Theater and biomechanics*, Mime Center, Berlin, en collaboration avec Gennadi Bogdanov, 43 min. [DVD] (Cote 2584)

CIESLAK, Ryszard (2007), « *The body speaks* » *exercices of the Theater Laboratory of Wroclaw demonstrated by Ryszard Cieslak and students*, CBS Productions, 54 min. [DVD] (Cote 2602)

GROTH, Vagh et Leo Sykes (2006), *In transit hidden directions*, Odin Teatret Films et Videograph Production, 45 min. [DVD] (Cote 2599)

GROTOWSKI, Jerzy (2007), *Jerzy Grotowski*, CBS Productions, Camera three, 55 min. [DVD] (Cote 2598)

GROTOWSKI, Jerzy (1993), *Jerzy Grotowski, 1993 interview*, CBS Productions, 28 min. [DVD] (Cote 2603)

MAC TAGGART, James et Jerzy GROTOWSKI (2007), *Akropolis*, Matappan Films, 67 min. [DVD] (Cote 2597)

TORGEIR, Wethal (1972), *Physical training at Odin Teatret*, Odin Teatret Filmarkiv, RAI Radio Televisione Italiana, 54 min. [DVD] (Cote 2600)

TORGEIR, Wethal (1972), *Training at Grotowski's Laboratorium in Wroclaw 1972*, 50 min. [DVD] (Cote 2601)

2. Ouvrages que vous pourriez consulter (qui contribuent à l'approche plus large du cours, introduits dans le cours THT-1002 – Travail Théâtral I : Le corps dans l'espace)

BARBA, Eugenio et Nicola SAVARESE (1986), *Anatomie de l'acteur*, Cazilhac, Bouffonneries Contrastes. (PN 2071 M6 B228 1985)

BARBA, Eugenio (2000), *La terre de cendres et diamants : mon apprentissage en Pologne*, Saussan, L'Entretemps, (col. Voies de l'acteur). (PN 2859 P6 B228 2000)

BANU, Georges (dir.) (2000), *Les cités du théâtre d'art : de Stanislavski à Strehler*, Paris, Éditions Théâtrales. (PN 2039 C581 2000)

BOGDAN, Lew (1999), *Stanislavski : le roman théâtral du siècle*, Saussan, L'Entretemps (col. Voies de l'acteur). (PN 2728 S786 B674 1999 1)

BRECHT, Bertolt (1999), *l'Art du comédien / Écrits sur le théâtre*, Paris, L'Arche. (PN 2021 B829sa 1999)

CRAIG, E. GORDON (1999), *De L'art du théâtre (On the art of the theatre)*, Belfort, Circé (col. Penser le théâtre). (PN 2037 C886 1980)

DECROUX, Étienne (1963), *Paroles sur le mime*, Paris, Librairie théâtrale. (PN 2071 G4 D298 1994)

DUSIGNE, Jean-François (1997), *Du théâtre d'art à l'art du théâtre : anthologie des textes fondateurs*, Paris, Éditions théâtrales. (PN 2193 A71 D812 1997)

FÉRAL, Josette (dir.) (2001), *Les chemins de l'acteur. Former pour jouer*, Montréal, Québec Amérique. (PN 2061 C517 2001)

FÉRAL, Josette (2001), *Mise en scène et jeu de l'acteur. L'espace du texte*, Montréal, Jeu/Lansman. (PN 2053 F345 1997)

FO, Dario (1990), *Le gai savoir de l'acteur*, Paris, L'Arche. (PN 2061 F649 1990 F)

GROTOWSKI, Jerzy (1971), *Vers un théâtre pauvre*, Lausanne, La Cité, (PN 2061 G881 1971 F)

PEZIN, Patrick (1999), *Le livre des exercices à l'usage des acteurs*, Saussan, L'Entretemps, (col. Les voies de l'acteur). (PN 2071 E51 P521 1999)

STANISLAVSKI, Constantin (1966), *La construction du personnage*, Paris, Perrin. (PN 2065 S786 1984 F)

STANISLAVSKI, Constantin (1984), *La formation de l'acteur*, Paris, Payot. (PN 2062 S786 1984 F)

STANISLAVSKI, Constantin (1997) *Notes artistiques*, Belfort, Circé (col. « Penser le théâtre »). (PN 2728 S786 A3n 1997 F)

TARİROV, Alexandre (1974), *Le théâtre libéré*, Lausanne, La Cité-L'Âge d'homme. (PN 2037 T134t 1974)

MOTOKIYO, ZEAMI, (1363-1443). *La tradition secrète du no, suivie de Une journée de no* ; traduction et commentaires de René Sieffert (1960), Paris, Gallimard. (PN 2921 Z41 1960)

BABLET, Denis (dir.) (1981), *Les Voies de la création théâtrale, « La formation du comédien »*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique. (PN 2053 V889 9)

2.1. Références audiovisuelles

ELDERMAN, Claude (2008), *Un violon dans la tête*, France, La SEPT, 40 min. [DVD] (cotes 4556 et 4557)

3. Sélection personnelle de l'auxiliaire-assistant d'enseignement (autres ouvrages que vous pourriez consulter)

ANDRÉ, Emmanuelle, « L'homme désaccordé. La Gestuelle de Jerry Lewis », dans *Cinéma*, no. 4, Paris, 2002, p. 20 à 31.

ARRIOLA, Sylvio, *L'action créatrice de l'acteur dans la pièce C.H.S. : étude sur l'effet de présence actoral dans un dispositif intermédial*, mémoire présenté à l'Université Laval de Québec comme exigence partielle de la maîtrise en art, 2011, 141 p.

BALDWIN, Jane, et Kathryn MEDEROS SYSSOEVA, « La biomécanique de Meyerhold et l'acteur contemporain : comment former l'acteur complet », dans *Érudit, L'Annuaire théâtral : revue québécoise d'études théâtrales*, no 25 (printemps 1999), p. 134-150 [en ligne] <http://id.erudit.org/iderudit/041382ar> (site consulté le 12 janvier 2025)

BOGART, Anne et Tina LANDAU (2005), *The Viewpoints Book, a Practical Guide to Viewpoints and Composition*, New York, theatre Communications Group, 2005, 225 p.

CARDINAL, Serge, « Les « convulsions paroxystiques » de l'acteur. La synchronisation de l'image et du son sur le corps de Jerry Lewis », dans *Érudit, Intermédialités / Intermediality*, no. 19 (printemps 2012), p. 65 à 83 [en ligne] <https://www.erudit.org/fr/revues/im/2012-n19-im0305/1012656ar/> (site consulté le 12 janvier 2025)

CHAMBERLAND, Roger, et Richard MARTEL, *Oralités – Polyphonix 16, « La pensée se fait dans la bouche »*, Québec, Les Éditions Intervention, 1992, 227 p.

CONSTANTIN, Stanislavski, *Mise en scène d'Othello*, France, Éditions du Seuil (coll. Points), 1948, 315 p.

DIDEROT, Denis, *Paradoxe sur le comédien, précédé de Dufay / Podalydès, L'acteur et le paradoxe*, Paris, A. Collin, 1992, 233 p.

GAUVREAU, Claude, *Œuvres créatrices complètes*, Canada, Éditions Parti pris, 1977, 1498 p.

- HAMON-SIRÉJOLS, Christine**, *Le constructivisme au théâtre*, Paris, CNRS Éditions, 2004, 368 p.
- HAMON-SIRÉJOLS, Christine**, « Théories du jeu et découvertes scientifiques au début du XXe siècle : les recherches de Stanislavski et Meyerhold à la lumière des travaux des psychologues français et américains », dans Persée, *La Revue Russe*, no 29 (2007), p. 91 à 100 [en ligne] <https://doi.org/10.3406/russe.2007.2306> (site consulté le 12 janvier 2025)
- KANTOR, Tadeusz**, *Le théâtre de la mort*, textes réunis et présentés par Denis Bablet, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1995, 253 p.
- LAW, Alma, et Mel GORDON**, *Meyerhold, Eisenstein and bioméchanics : Actor Training in Revolutionary Russia*, Caroline du Nord, Mcfarland & Company, Inc., Publishers, 2012, 282 p.
- MEYERHOLD, Vsevolod**, *Écrits sur le Théâtre, Tome I*, Lausanne, La Cité – L'Âge d'Homme, 1973, 337 p.
- MEYERHOLD, Vsevolod**, *Écrits sur le Théâtre – Tome II*, Lausanne, La Cité – L'Âge d'Homme, 1975, 329 p.
- MEYERHOLD, Vsevolod**, *Écrits sur le Théâtre – Tome III*, Lausanne, La Cité – L'Âge d'Homme, 1980, 271 p.
- MEYERHOLD, Vsevolod**, *Écrits sur le Théâtre – Tome IV*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1992, 461 p.
- MEYERHOLD, Vsevolod**, *Le Théâtre Théâtral*, Mayenne, Gallimard, 1963, 318 p.
- PICON-VALLIN, Béatrice**, *Meyerhold, Les voies de la création théâtrale*, Paris, CNRS Éditions, 2004, 429 p.
- RUDNICKI, Konstantin**, *The Director*, Michigan, Ardis, 1981, 565 p.
- STANISLAVSKI, Constantin**, *Mise en scène d'Othello de Shakespeare*, France, Éditions du Seuil, 1948.
- SYMONS, James M.**, *Meyerhold's Theater of the Grotesque*, États-Unis, University of Miami Press, 1971, 231 p.
- VIGEANT, Louise**, *La lecture du spectacle théâtral*, Québec, Mondia, 1989, 226 p.
- WHEELER, Lesley**, *Voicing American poetry : sound and performance from the 1920s to the present*, Ithaca, Cornell University Press, 2008, 235 p.
- ZUMTHOR, Paul**, *Introduction à la poésie orale*, Paris, Éditions du Seuil, 1983, 307 p.

3.1. Références audiovisuelles

- MARTEL, Richard**, *Polyphonix 16, " La pensée se fait dans la bouche "*, Québec, Éditions Intervention, 1993, 50 min. [DVD] (cote 4818)

4. Cours, formations/expériences et documentation de cours ayant servi à la création de THT-2000

FREYTAG, Patrice, cours *THT-2000 Travail Théâtral II : l'acteur et l'appareil de l'expression*, programmes en Théâtre et arts vivants de l'Université Laval, documents de la session d'automne 2022, Université Laval, Québec, 2022.

GAGNON, Magali, projet de maîtrise sur la biomécanique de Meyerhold (laboratoires de création) sous la direction de Luis Thenon, Université Laval, Québec, 2012.

LANGLOIS, Thomas et Julie PICHETTE, *L'arbre*, exercice créé dans le cadre d'ateliers sous la direction d'Entr'actes, découlant d'une invitation du Musée national des beaux-arts (MNBAQ), en collaboration avec L'Arche de la Capitale-Nationale de Québec, pour la création du projet *Féeries mécaniques*, Québec, 2023.

PICHETTE, Julie, exercice du pantin, exploré dans le cadre d'ateliers sous la direction d'Entr'actes, découlant d'une invitation du Musée national des beaux-arts (MNBAQ), en collaboration avec L'Arche de la Capitale-Nationale de Québec, pour la création du projet *Féeries mécaniques*, Québec, 2023.

REID, Robert, professeur à Concordia, stage de biomécanique (offert sur trois jours) dans le cadre d'un cours de Liviu Dospinescu, Université Laval, Québec, 2013.

THENON, Luis, cours *THT-1002 Travail Théâtral I : l'acteur et l'appareil de la perception*, programmes en Théâtre et arts vivants de l'Université Laval, documents de la session d'automne 2018, Université Laval, Québec, 2018.

THENON, Luis, cours *THT-2000 Travail Théâtral II : l'acteur et l'appareil de l'expression*, programmes en Théâtre et arts vivants de l'Université Laval, documents de la session d'automne 2024, Université Laval, Québec, 2024.

THENON, Luis, *Le jour après*, 1999.

5. Références de soutien

SERVICE DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT, « Plan de cours et intelligence artificielle », dans Service de soutien à l'enseignement, *Enseigner à l'Université Laval* [en ligne] <https://www.enseigner.ulaval.ca/system/files/public/pedagogie/evaluer-les-apprentissages/ia-mentions-plan-de-cours.pdf> [site consulté le 12 janvier 2025]